FONDS INTERNATIONAL
D'INDEMNISATION DE
1992 POUR LES DOMMAGES
DUS À LA POLLUTION PAR
LES HYDROCARBURES

COMITÉ EXÉCUTIF
4ème session
Point 4 de l'ordre du jour

92FUND/EXC.4/10
8 octobre 1999
Original: ANGLAIS

# SINISTRES METTANT EN CAUSE LE FONDS DE 1992

## LAURA D'AMATO

Note de l'Administrateur

| | |
|---|---|
| ***Résumé:*** | Le *Laura d'Amato* a déversé environ 250 tonnes de pétrole brut dans le port de Sydney. Les demandes d'indemnisation au titre des dommages par pollution ne devraient pas dépasser la limite de la responsabilité du propriétaire prévue par la Convention de 1992 sur la responsabilité civile concernant le propriétaire. |
| ***Mesures à prendre:*** | Noter les renseignements donnés. |

## 1 Le sinistre

1.1 Le 3 août 1999, le pétrolier italien *Laura d'Amato* ( 54 962 tjb) déchargeait sa cargaison de pétrole brut Murban à un terminal pétrolier situé sur la rive nord du port de Sydney (Australie) quand environ 250 tonnes d'hydrocarbures se sont échappées dans la mer par une soupape ouverte du fond.

1.2 Le déversement s'est produit à proximité du quartier central des affaires de Sydney, dans une zone qui comprend le Harbour Bridge et l'Opéra.

1.3 Le Murban est un pétrole brut léger à forte teneur en soufre, dégageant une vapeur âcre qui a eu des importants effets nocifs pour le public peu après le déversement, notamment l'annulation d'une représentation à l'Opéra de Sydney.

1.4 Le navire est inscrit auprès de la "Standard Steamship Owners' Protection and Indemnity Association" (Bermuda) Ltd (Standard Club).

## 2 Opérations de nettoyage

2.1 Les opérations de nettoyage ont été coordonnées par la "Sydney Port Corporation", la "New South Wales Waterways Authority", l'"Australian Maritime Safety Authority", le "Victorian Marine Board", la "National Response Team", y compris le personnel des ports de Newcastle, Kembla et Brisbane.

2.2 Des barrages flottants ont été déployés par les employés du terminal pétrolier et les membres de l'équipe d'intervention d'urgence du port de Sydney. La marine australienne a également aidé à la mise en place des barrages. Le quai du terminal et le navire ont été rapidement entourés de barrages mais tous les hydrocarbures n'ont pu être retenus et une vaste zone du port a été contaminée (la plus forte concentration d'hydrocarbures s'est accumulée en des points de rassemblement naturel contre le rivage, les éperons de quai et les quais). L'intervention a d'abord consisté à retenir et à récupérer les hydrocarbures flottants. Des tentatives de dispersion des petites accumulations de pétrole ont été faites avec de l'eau de mer déversée à l'aide de tours de lance. Du matériel supplémentaire provenant de réserves de l'État du Queensland et de stocks du secteur pétrolier de l'État de Victoria a été utilisé.

2.3 Une semaine après le sinistre, presque toutes les opérations de récupération des hydrocarbures à la surface de la mer étaient achevées.

2.4 La majeure partie du littoral a été nettoyée naturellement, sans intervention. Certaines zones sensibles abritant une faune protégée du littoral et quelques zones d'un cadre de grande qualité ont été nettoyées à l'eau de mer à l'aide de manchons d'incendie pour la remise à flot des hydrocarbures échoués, de manière à ce qu'ils puissent être récupérés par des écrémeurs.

2.5 Les débris mazoutés ont été évacués dans des lieux de décharge après statbilisation de la vermiculite. Les déchets liquides ont été stockés à titre provisoire dans une barge pour permettre la séparation des hydrocarbures et de l'eau. Les hydrocarbures ont ensuite été transbordés dans l'un des réservoirs à compartiment du *Laura d'Amato* en vue d'être finalement transportés dans une installation de réception à terre.

## 3 Impact du déversement d'hydrocarbures

3.1 Les coques de plus de 500 yachts et d'un grand nombre de navires commerciaux ont été mazoutées à divers degrés. Les services de protection de l'environnement ont autorisé le nettoyage sur place des navires modérément mazoutés, mais ont exigé que ceux qui l'étaient fortement soient nettoyés dans des cales de construction.

3.2 Outre l'Opéra de Sydney, les lieux de fréquentation du public comme les restaurants de front de mer de la zone touchée par le déversement ont été perturbés en raison des vapeurs âcres dégagées par les hydrocarbures durant les premières heures du sinistre.

3.3 Après le sinistre, une interdiction volontaire de pêche a été imposée par l'Association de pêche de Nouvelle Galles du Sud, laquelle a touché essentiellement la pêche commerciale des poissons à ailerons.

## 4 Demandes d'indemnisation

4.1 Le Standard Club estime que les demandes au titre des frais de nettoyage et les demandes connexes concernant les navires mazoutés et le manque à gagner causé par une baisse de la fréquentation des lieux publics s'élèveront à US$2,8 millions (£1,8 millions) dans la région.

4.2 Le montant de limitation applicable au *Laura d'Amato* est de 24 millions de DTS (£29 millions). Il est par conséquent fortement improbable que le Fonds de 1992 soit appelé à payer des indemnités au titre de ce sinistre.

## 5 Mesures que le Comité exécutif est invité à prendre

Le Comité exécutif est invité à prendre note des renseignements donnés dans le présent document.